



Réunion du Conseil du vendredi 3 octobre 2008

Maison des Associations de Neuilly

Compte-rendu

- ▣ Étaient présents : Mesdames ALBERTINI, COLIN, DECAUX, DUCROCO, FLAMANT, FLANDRE, GUILLON, LE VERDIER, HOCHART, JOSENHANS, MALEGUE, RABY, et Messieurs DE SAVIGNY, FRAPPART, MORVAN, MONNET.
- ▣ Excusés ou absents : Mesdames AYALA, BOULLOCHE, CAPELIER, CHOPPIN DE JANVRY, DE CAUSANS, DE METZ, HOFFHERR, LE PENNEC, PERET, ROCHET, SARON, et Messieurs BALSAN, BOUTIN, BYRNE, DELAGE et PORTA.

▶ Subvention du Conseil Général des Hauts-de-Seine

Notre demande de subvention annuelle, d'un montant de 850 € l'an passé, a été rejetée par le Conseil Général. La raison (non précisée dans le courrier adressé par la préfecture) serait que notre trésorerie abondante ne justifie pas cette demande. D'autres associations du département se sont vu refuser également leur subventionnement.

Depuis plusieurs années, nous avons effectivement, comme cela apparaît dans notre bilan annuel, une trésorerie importante. Le but d'une association n'est pas en principe de gérer des excédents de trésorerie. Le risque de la décision du Conseil général est bien sûr qu'elle peut influencer les communes qui nous subventionnent.

Cette année, nous avons par contre obtenu une subvention de la ville d'Asnières.

Le budget 2008 devrait être équivalent à celui de l'an passé.

Les comptes locaux qui existent pour des raisons historiques, et qui sont réintégrés dans l'exercice de l'association départementale, compliquent aussi la gestion. La section de Sèvres dispose d'une trésorerie importante, accumulée grâce à la kermesse qu'elle a tenue annuellement pendant de nombreuses années. Pour clarifier la situation, Sèvres a décidé de reverser une grande partie de cette trésorerie à l'association départementale, pour que tous les établissements puissent en bénéficier pour leurs actions. Dans ce sens, Hélène DUCROCO remet sur place un chèque de 1500 € à l'ordre de la VMEH-92.

▶ Cotisation pour l'année 2009

Pierre Monnet propose un nouveau formulaire d'appel à cotisation pour 2009. La cotisation annuelle est portée à 15 €. Une défiscalisation (66% du montant versé) est possible au-delà de 20 €.

Comme jusqu'à présent, les bénévoles économiquement faibles ou ceux qui ne veulent pas régler leur cotisation font néanmoins partie de l'association (bien mentionner tous les bénévoles sur la liste des membres de chaque établissement).

Préciser sur le formulaire que l'assurance (SHAM) est souscrite grâce à ces cotisations.

▶ Comédie de Neuilly

Le Conseil se déroule 48 heures avant la représentation par la Comédie de Neuilly de « Pièces démontées » de J-M RIBES.

(Après cette manifestation, pour laquelle nous remercions vivement la troupe, il est possible de préciser que les dons ont été importants, au même niveau à peu près que l'an passé ; trop peu de bénévoles de l'association étaient néanmoins présents).

▶ Ouvrage « La gestion des ressources humaines bénévoles », de France-Bénévolat

Dominique de SAVIGNY fait part de la parution d'un ouvrage fort intéressant édité par France-Bénévolat sur la gestion des RH que constituent les bénévoles.

Ce livre a été coordonné par B. GOUSSET, ancien président du CNL.

Pour l'essentiel, il y est rapporté :

- l'importance du premier contact avec l'association (bien préciser la nature du projet associatif)
- la nécessité de découvrir les motivations du bénévole
- son information complète, l'intérêt d'un « contrat » entre le bénévole et l'association
- le soin qu'il faut apporter à fidéliser les membres, à développer le sentiment d'appartenance à une équipe
- l'importance de la formation
- la communication, indispensable au sein du groupe, mais sur des thèmes vraiment « intéressants » dans le cadre de l'activité du bénévole
- les modalités de gestion de la fin de l'engagement

Pierre MONNET se procurera une quinzaine d'exemplaires du document.

Une réunion pourrait être organisée autour des thèmes traités par ce livre au début de l'année 2009.



▶ Réunion de formation le vendredi 14 novembre en matinée (Ambroise Paré)

Cette réunion est organisée par JM MORVAN et H. DUCROCQ qui se réuniront à cet effet.

Accueil des participants à 9 heures avec un café-croissant. Possibilité sera offerte de déjeuner au restaurant de l'hôpital. JMM achètera une vingtaine de tickets-repas à l'administration de l'hôpital.

Préciser sur la convocation les possibilités de parking (payant) derrière l'hôpital.

Ordre du jour à finaliser (présentation de l'association, historique, charte du bénévole, questions réponses...). L'essentiel est la formation sur la visite en pratique au lit du patient ou de la personne âgée.

Des documents-supports seront remis à l'issue de la matinée.

Tous ceux qui sont en contact avec de nouveaux bénévoles doivent veiller à les orienter vers cette formation (pour laquelle la présence des plus expérimentés est aussi nécessaire pour enrichir les échanges !).

▶ Prochaines permanences à la Maison des Associations

Vendredi 17 novembre : M. FLANDRE

Vendredi 7 novembre : E. COLIN

Vendredi 21 novembre : N. DECAUX

▶ Prochaine réunion du Conseil

Vendredi 5 décembre

Pour l'essentiel, cette réunion est destinée à la remise des chèques de fonctionnement de chaque établissement.

Si vous ne pouvez pas y participer, contactez rapidement notre trésorier !

PM

11/10/08